

raient préconiser des méthodes plus pratiques de lever ces armées nécessaires à nos besoins.

Je me rends compte que c'est au Gouvernement de décider par quels moyens il fera face à cette situation. Je n'hésite pas à dire que je me crois sincère et patriote et, parce que cette responsabilité appartient au Gouvernement, même si je conçois autrement les moyens à employer pour lever ces armées, je crois qu'il serait désavantageux en ce moment de préconiser des méthodes que le Gouvernement n'est pas disposé à suivre. En effet, à mon avis, il est de la plus haute importance que le Gouvernement mette sur pied les hommes dont il a besoin et lui seul décidera par quels moyens il entend mettre sur pied ces hommes. Il me répugnerait de prononcer une seule parole qui eût pour effet d'empêcher quelqu'un de s'enrôler dans ces armées ou qui pût nuire à l'effort national réalisé par les moyens recommandés par le Gouvernement en vue de faire face à ce que je considère comme une grave situation.

Cependant, je ne considérerais que comme de la prudence ordinaire que le Gouvernement établisse, en ce moment, les rouages qu'il faudra peut-être pour accélérer ses méthodes d'enrôlement, ses méthodes d'affecter la main-d'œuvre du pays aux divers services et à l'industrie, à l'agriculture, au transport et le reste. Si l'on attend à la onzième heure pour prendre ces mesures, il ne sera pas possible, à mon sens, de mettre entièrement à profit les ressources de notre pays en hommes ou en matériel.

Il me paraît donc nécessaire que nous récapitulions au plus tôt nos ressources et nos lacunes. Il importe d'y procéder immédiatement afin que le Gouvernement puisse modifier sa façon de mener à bien l'expansion dont il a été question advenant l'échec des méthodes qu'il se propose d'utiliser immédiatement, ou une telle aggravation de la situation que de nouvelles méthodes s'imposent. Il n'y a pas de temps à perdre. Il faut élaborer des plans et mettre en branle les rouages requis pour trouver plus rapidement le personnel et le matériel nécessaires à l'expansion. Cette entreprise doit satisfaire à diverses conditions. Ainsi, on a jugé opportun cet hiver d'envoyer la brigade destinée à la Corée poursuivre sa formation à l'étranger, aux États-Unis. L'endroit, Fort-Lewis, État de Washington, a été choisi principalement parce que notre pays ne compte pas de camp où 10,000 hommes puissent recevoir à la fois leur instruction militaire.

Le camp de Fort-Lewis n'est devenu libre que fort peu de temps avant l'arrivée des troupes canadiennes, à la suite du départ pour la Corée de la deuxième division américaine.

Camp-étape, à proprement parler, il est loin de constituer le camp de formation militaire idéal.

Ce n'est certes pas un camp idéal d'instruction pour un théâtre de guerre comme la Corée. C'est une plaine unie et graveleuse, très boisée, d'une superficie d'environ 100,000 acres. Les troupes n'y ont pas l'avantage à s'exercer à la guerre dans les montagnes, tandis que sur le théâtre des hostilités en Corée il y a des chaînes de montagnes et des collines arides, non pas des plaines unies et densément boisées.

Le camp de Fort-Lewis ne se prête pas à l'instruction d'ensemble, ne permet pas à des compagnies ni à des bataillons d'effectuer des exercices de tir de combat avec toutes les armes de soutien, comme les engins anti-chars et l'artillerie de campagne. De fait, les artilleurs de campagne de ce groupe de brigade ont dû se rendre à Yakima, à 180 milles de Fort-Lewis, pour exécuter leurs exercices de tir. Ces hommes sont revenus tout récemment. L'artillerie ne peut y effectuer que des manœuvres pour ainsi dire élémentaires de concert avec l'infanterie car son champ d'action, de la colline du camp, est très limité et ne dépasse guère, peut-on dire, une portée de fusil.

J'estime donc que l'aménagement de camps doit être l'un des points essentiels de tout projet d'expansion de notre armée. Le recrutement d'instructeurs supplémentaires est aussi de première importance. Les instructeurs des deuxièmes bataillons du régiment Royal Canadien, des Princess Patricia et du Royal 22^e ont été recrutés principalement au sein des premiers bataillons de ces unités. Pour les troisièmes bataillons de ces régiments, qui reçoivent aussi leur instruction militaire à Fort-Lewis, il a fallu aller chercher des instructeurs au sein du personnel préposé à l'administration et à l'instruction dans l'armée de réserve. En ce moment, il y a une grave pénurie d'instructeurs.

Il y a aussi d'autres points moins techniques, comme l'uniformisation des feuilles d'engagement dans les trois armes et la nécessité de coordonner le programme de recrutement. Enfin, signalons le grand besoin de bien faire comprendre, dans tous les services, l'importance d'un examen médical complet avant l'engagement. Tous ceux qui ont quelque expérience des problèmes que posent depuis quelques années les affaires des anciens combattants savent que beaucoup d'hommes touchent actuellement une pension à cause d'invalidités d'origine antérieure à leur engagement mais aggravées au cours du service militaire durant la dernière Grande Guerre.